

11 DÉROULEMENT DES ÉPREUVES ORALES

Les candidats admissibles à l'Agrégation de Physique reçoivent une convocation pour une série d'oral, comportant trois épreuves réparties sur 6 jours.

La série commence par un tirage au sort le premier jour. Chaque candidat tire au sort un numéro, correspondant à trois enveloppes contenant les sujets :

- leçon de Physique (coefficient 4)
- leçon de Chimie (coefficient 3)
- montage de Physique (coefficient 3)

Ces enveloppes seront ouvertes par le candidat au début de chacune des épreuves, qui commencent dès le lendemain du tirage au sort, selon l'horaire suivant (Attention, les transports en commun fonctionnent qu'à partir de 5h30).

Ouverture du sujet	5h10	6h30	7h50	11h20	12h40	14h00
Début de l'épreuve	9h20	10h40	12h00	15h30	16h50	18h10

Une épreuve se déroule de la façon suivante :

- ouverture du sujet tiré au sort : un sujet obligatoire pour les leçons, et un sujet à choisir parmi deux proposés pour le montage.
- 4 h de préparation à l'épreuve (10 minutes supplémentaires étant allouées pour permettre les déplacements entre étages).
- 1 h 20 d'épreuve, dont 50 min pour l'exposé d'une leçon ou 40 min pour la présentation du montage, le reste du temps pouvant être utilisé par le Jury pour les questions.

L'usage des calculatrices personnelles n'est pas autorisé.

Les épreuves sont publiques.

Il est demandé aux candidats de se munir d'une pièce d'identité en cours de validité, de transparents vierges et de marqueurs pour rétroprojection, ainsi que d'une blouse pour la leçon de Chimie.

A la fin du tirage au sort, les candidats peuvent visiter les bibliothèques et la collection de matériel de Physique et de Chimie.

Les bibliothèques resteront ouvertes au candidats tous les soirs à partir de 18h 15.

Le matériel ainsi que les livres et documents, doivent être envoyés ou déposés (éventuellement par les candidats eux-mêmes), au plus tard avant le début de la première épreuve de la première série. Pour le matériel il est nécessaire de fournir un inventaire et une notice de fonctionnement. Ils seront récupérés le jour de la proclamation des résultats.